



ENQUÊTE SUR L'EXERCICE MÉDICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Résultats

- Juillet 2011 -



UNE ÉTUDE UNIQUE QUANT À LA REPRÉSENTATIVITÉ

Enquête sur l'exercice médical dans les établissements publics de santé



UNE ÉTUDE UNIQUE (1)

➔ **Un taux de participation exceptionnel : 82% des praticiens sollicités ont répondu au questionnaire d'enquête.**

Un échantillon de 305 établissements :

- Centres hospitaliers régionaux et universitaires, centres hospitaliers régionaux
- Centres hospitaliers (centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers spécialisés, hôpitaux locaux).

2401 praticiens sollicités, 1975 praticiens répondants :

- Internes,
- Chefs de clinique – assistants des hôpitaux,
- Assistants,
- Praticiens hospitaliers,
- Praticiens attachés,
- Praticiens hospitaliers contractuels,
- Maîtres de conférences des universités - praticiens hospitaliers
- Professeurs des universités - praticiens hospitaliers

Enquête sur l'exercice médical dans les établissements publics de santé



UNE ÉTUDE UNIQUE (2)

→ Un besoin d'écoute et une volonté d'être entendus

Ce taux de participation de 82% témoigne :

- D'une forte adhésion à la démarche d'enquête;
- D'attentes fortes vis-à-vis des conclusions de la mission.

→ Des attentes partagées par tous

La participation homogène des praticiens exerçant à l'hôpital atteste d'un ressenti général et d'attentes communes :

- Quel que soit leur statut ou leur discipline exercée,
- Quel que soit leur âge ou leur sexe,
- Quel que soit leur établissement d'exercice,

Les attentes exprimées par les praticiens sont à dimension collective forte et transcendent les situations individuelles.



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES

Enquête sur l'exercice médical dans les établissements publics de santé



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (1)

→ Une approche qualitative des missions déjà identifiée

Les rapports du Conseil national de la chirurgie, de la haute Autorité de Santé et de l'Inspection générale des affaires sociales le confirment : **les praticiens hospitaliers exerçant à l'hôpital plébiscitent la rémunération à la performance.**

Cette approche qualitative de leur mission se retrouve dans leurs attentes, dévoilées par ce sondage, autour de 5 axes :

- Faire envie d'une carrière à l'hôpital ;
- Assurer la cohérence entre le projet individuel et le projet collectif à l'hôpital ;
- Promouvoir les missions et les conditions d'exercice médical à l'hôpital ;
- S'inscrire dans une approche métiers, compétences et qualifications ;
- Faciliter l'évolution des modes d'exercice et du temps de travail et valoriser la carrière et la rémunération.



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (2)

➔ Faire envie d'une carrière à l'hôpital

Des praticiens promoteurs de la qualité des soins

- La qualité du travail en équipe;
- La qualité de l'exercice clinique auprès du patient;
- La qualité du plateau technique;
- La prise de responsabilité professionnelle;

Considérés comme importants par 96% des praticiens interrogés, ces quatre facteurs sont perçus comme satisfaisants par 73% d'entre eux, dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

Dans des proportions proches, l'engagement dans le service public et l'appartenance à une équipe médicale par spécialité sont des facteurs clés d'attractivité.

Des praticiens désireux d'investir dans la recherche clinique et les publications scientifiques :

Pour 88% des praticiens, la recherche clinique et les publications scientifiques revêtent une importance majeure. Or, seuls 46,8% sont satisfaits de la possibilité qui leur est donnée de s'y investir.



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (3)

➔ Assurer la cohérence entre le projet individuel et le projet collectif à l'hôpital

Des praticiens en recherche d'équilibre :

89% des praticiens interrogés considèrent les facteurs suivants comme déterminants pour mieux concilier leur projet professionnel et le projet institutionnel ;

- La valorisation de leur activité individuelle ;
- L'adaptation de leur projet personnel au projet collectif ;
- L'acceptation par l'équipe soignante (praticiens et paramédicaux) d'une adaptation aux besoins du service ;
- L'exercice de leur spécialité dans une équipe et dans le cadre d'un territoire de santé.

En effet, seuls 52% d'entre eux s'estiment satisfaits par leur déclinaison pratique actuelle.

Des praticiens en quête de reconnaissance et de valorisation :

Egalement considérées comme importantes, par plus de 96 % des praticiens, la valorisation collective de l'équipe médicale et la reconnaissance de l'implication dans la vie institutionnelle rassemblent autant de praticiens insatisfaits que satisfaits (50%).

DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (4)

➔ Promouvoir les missions et les conditions d'exercice médical à l'hôpital

Des praticiens préoccupés par leurs conditions de travail

Considérés comme importants par plus de 80% des répondants, les facteurs suivants se distinguent également comme source d'insatisfaction :

- Les conditions de vie au travail ;
- La prévention et la gestion des conflits ;
- Le dialogue social ;
- La prévention des autres risques professionnels.

Importants pour 78,7% des praticiens, la charge des activités administratives et la prévention des risques psycho-sociaux culminent :

- la charge des activités administratives : 72% d'insatisfaits, contre 24 % de satisfaits
- la prévention des risques psycho-sociaux : 51% d'insatisfaits, contre 31% de satisfaits.

Avec 64,2% de praticiens satisfaits de son organisation, la continuité des soins et la permanence médicale et pharmaceutique font figure d'exception.

DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (4)

→ S'inscrire dans une approche métiers, compétences et qualifications

Des praticiens en demande d'actualisation de leurs connaissances et de développement de leurs compétences

- L'acquisition de nouvelles qualifications médicales et professionnelles ;
- la coopération entre professionnels de santé ;
- la formation médicale continue (FMC) / le développement professionnel continu (DPC);
- la prise en compte de l'évolution des disciplines, des spécialités et des modes d'exercice sont jugées importantes par 96% des praticiens.

Avec près de 63% de satisfaits, la coopération entre professionnels de santé semble mieux répondre à la volonté des praticiens d'enrichir leur niveau de connaissances et d'accroître leurs compétences que la FMC/DPC qui ne satisfait que 52% d'entre eux.

La gestion prévisionnelle des emplois, des métiers et des compétences, corollaire de la nécessaire mise à jour des connaissances et de l'extension souhaitée des compétences, est source d'insatisfaction pour 57% des praticiens interrogés.

Enquête sur l'exercice médical dans les établissements publics de santé



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (5)

➔ Faciliter l'évolution des modes d'exercice et du temps de travail et valoriser la carrière et la rémunération

Des praticiens désireux d'une évolution qualitative de leur exercice professionnel

- La modularité des modes d'exercice et du temps de travail tout au long de la carrière est véritablement plébiscitée, avec 91,6% de praticiens favorables.
- Dans une même dynamique, 70,7% des praticiens interrogés déclarent préférer une évolution en fonction du temps de travail, des activités et des projets convenus et évalués plutôt que l'évolution à l'ancienneté.

Des praticiens en attente de valorisation financière

En termes de rémunération, les répondants souhaiteraient majoritairement la voir évoluer sur l'ensemble de leur carrière, même si un effort particulier est attendu au début de leur parcours professionnel.



DES ATTENTES COLLECTIVES ET QUALITATIVES (6)

➔ Des résultats quantitatifs confirmés par l'étude qualitative des attentes des praticiens interrogés :

Dans un champ de saisie libre, la possibilité était offerte aux praticiens de s'exprimer sans limite ni contrainte sur leurs attentes.

Une étude fine des occurrences permet de relever des attentes concordantes sur les points suivants:

- La qualité du travail en équipe;
- La qualité de l'exercice clinique du patient;
- La qualité du plateau technique;
- La valorisation collective de l'équipe médicale;
- Les conditions de vie au travail;
- La charge des activités administratives;
- La formation médicale continue / le développement professionnel continu
- L'évolution des retraites.